

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ODP

Le vendredi 13 octobre dernier, l'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France tenait son Assemblée Générale Ordinaire.

Cette assemblée a débuté par un hommage poignant aux Sapeurs-Pompiers décédés depuis le dernier Congrès, en présence de la Ministre auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, Jacqueline Gourault.

Les animateurs des commissions et membres du Comité Exécutif sont, par la suite, revenus sur les actions menées en 2017, le support moral et les projets à venir pour 2018.



Eric Faure, Président et Yves Daniel, Premier Vice-Président.



Jacqueline Gourault, Ministre auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur.



Christian Letellier, Secrétaire Général.



Muriel Rabaud, Représentante du Groupe Travail Parents et Stéphanie Delannay, Représentante du Groupe Travail Jeunes.



Jean-Marc Tarrillon, Trésorier Général, Jean-Luc Fluck, Commissaire aux comptes et René-Pierre Daviet, Contrôleur aux comptes.

Les représentantes du Groupe Travail Parents et Groupe Travail Jeunes, ont exposé les actions entreprises cette année, qui ont contribué à la réussite des Rassemblements Parents et Pupilles.

Jean-Marc Tarrillon, Trésorier Général, Jean-Luc Fluck, Commissaire aux comptes et René-Pierre Daviet, contrôleur aux comptes, ont dressé le bilan financier et attesté de la bonne gestion de l'association.

L'Assemblée Générale de l'ODP s'est clôturée par un tour d'horizon des événements liés à l'Œuvre des Pupilles en 2017. Du Festival ODP au Congrès des Notaires, notre association devient visible à une plus grande échelle grâce notamment aux travaux mis en exergue lors des commissions.



Thomas Hugues, Parrain de l'Œuvre des Pupilles.



De gauche à droite : Thomas Hugues, Parrain, Christian Letellier, Secrétaire Général, Yves Daniel, Premier Vice-Président, Jean-Marc Tarrillon, Trésorier Général, Christian Bottero, Secrétaire Adjoint, Pascal Delorme, Deuxième Vice-Président et Dominique Sainte-Croix, Trésorier Adjoint.

## RALLYE JSP

Pendant le Congrès, nos Administrateurs ont accueilli des Jeunes Sapeurs-Pompiers sur le stand ODP dans le cadre du rallye. Après leur avoir posé quelques questions sur l'ODP, nos Administrateurs ont très sérieusement étudié les réponses données et ont procédé à la distribution de cadeaux pour nos JSP. Un grand merci à eux pour leur bonne humeur communicative lors de ce Congrès !



Germain Aman, Administrateur, recueille les réponses des Jeunes Sapeurs-Pompiers.



Trois futurs Sapeurs-Pompiers en pleine recherche d'informations sur l'ODP !

## GÉRARD COLLOMB ET JACQUELINE GOURAULT EN VISITE SUR LE STAND ODP



Gérard Collomb, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, accueilli par Eric Faure, Président et Yves Daniel, Premier Vice-Président.



Les membres des Groupes Travail Jeunes et Parents rencontrent Jacqueline Gourault, Ministre auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, avant l'ouverture de l'Assemblée Générale.

Les autorités de l'Etat étaient aussi présentes à l'occasion de ce 125<sup>ème</sup> Congrès National des Sapeurs-Pompiers de France.

Les acteurs de l'ODP ont eu le privilège d'accueillir sur leur stand le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb qui a tenu à saluer les Pupilles et les Familles. Jacqueline Gourault, Ministre auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, nous a fait l'honneur d'ouvrir l'Assemblée Générale de l'ODP, après s'être entretenue avec les membres des Groupes de Travail Jeunes et Parents.

## COMMISSION DES ANCIENS

Traditionnellement, lors du Carrefour des Anciens, une quête est organisée par les anciens Sapeurs-Pompiers au profit de l'ODP. Présents à cette réunion, Yves Daniel, Premier Vice-Président et Christian Letellier, Secrétaire Général, n'ont pas manqué de rappeler l'importance du rôle des Anciens dans le réseau et de leur forte mobilisation aux côtés de l'ODP tout au long de l'année.

## REMERCIEMENTS

**Nous tenons à remercier Jean-Marc Giacomini, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Corse du Sud, Thierry Nutti, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Corse, Bruno Maestracci, Directeur Départemental du SDIS de la Corse du Sud et Georges Maestrati, Délégué Social Départemental de la Corse du Sud pour l'accueil chaleureux réservé à l'Œuvre des Pupilles et l'investissement déployé dans la préparation de ce Congrès.**

**Nos remerciements sont aussi adressés au Comité d'organisation et aux bénévoles, leur implication et leur professionnalisme ont contribué au succès du 125<sup>ème</sup> Congrès National des Sapeurs-Pompiers.**

**Enfin, un GRAND MERCI aux monteurs du stand Pompiers de France pour leur investissement de longue date et leur bonne humeur communicative tout au long de ce Congrès National.**



Numéro 72

**RÉDACTION**

Directeur de publication  
Yves Daniel

Rédacteur en chef  
Stéphane Millot

Rédactrices  
Elizabeth Dehay  
Laurine Gondré

**MAQUETTE ET IMPRESSION**  
YVANIK

**CRÉDITS PHOTOS**  
ODP  
IGOR MICHEL



**Nos Rendez-Vous à venir**

### RASSEMBLEMENT PARENTS



Du vendredi 23 au dimanche 25 mars aura lieu la 17<sup>ème</sup> édition du Rassemblement Parents. Nous vous attendons nombreux au Puy-en-Velay (43) pour célébrer ensemble ce week-end de retrouvailles !

### COURSE DU VIADUC DE MILLAU



Nous invitons tous les coureurs Sapeurs-Pompiers à nous rejoindre pour porter les couleurs de l'Œuvre des Pupilles lors de la troisième édition de la Course du Viaduc de Millau le 27 mai 2018. « Un viaduc qui nous relie, une course qui nous rassemble ».

### CONGRÈS 2018



Le 125<sup>ème</sup> Congrès National des Sapeurs-Pompiers se déroulera à Bourg-en-Bresse dans l'Ain. L'Œuvre des Pupilles vous donne rendez-vous du 26 au 29 septembre 2018 pour vivre ensemble et partager les moments inoubliables de ce Congrès.

www.oeuvredesupilles.fr

« **M**erci à vous, chers collègues du Comité Exécutif et du Conseil d'Administration pour votre accompagnement au quotidien qui nous permet d'accomplir les missions qui sont les nôtres et de les mener à bien.

A vous parents, qui êtes présents à nos côtés, vous dire mon admiration pour ce courage qui vous caractérise et qui permet d'accompagner, de guider et de rassurer vos enfants afin de leur permettre d'aborder plus sereinement les chemins de la vie... Parfois bien tortueux.

Merci aussi pour votre participation active à tous nos travaux qui nous permet de travailler plus efficacement.

A vous pupilles, sachez que nous sommes fiers de vous. Vous nous accompagnez. Votre présence à nos côtés est, pour nous, le meilleur des remerciements. Une marque de reconnaissance et d'encouragement à poursuivre nos actions.

Merci à vous, chers collègues, Présidents d'Union, Délégués Sociaux, Présidents d'Amicales, Directeurs Départementaux, bénévoles, pour la forte mobilisation dont vous faites preuve à l'égard de nos pupilles.

Grâce à votre action bienveillante et discrète, grâce à votre disponibilité permanente vous contribuez à la reconstruction de ces familles endeuillées.

Cette solidarité-là mes chers camarades, la Solidarité des Pompiers pour les Pompiers constitue le fondement de votre engagement citoyen mais elle constitue aussi ce lien fraternel et indéfectible qui nous unit au plus profond de nos territoires.

Collectivement, nous pouvons en être fiers !!

Ensemble, nous avons constitué un immense réseau de solidarité.

Ensemble, nous l'avons développé.

Ensemble, nous devons encore mieux coordonner cette action solidaire dans un seul objectif : le bien être des orphelins, de nos familles endeuillées et de nos collègues en difficulté.

Unis et solidaires, poursuivons notre action et continuons à écrire cette belle histoire du réseau de solidarité des Sapeurs-Pompiers de France et, bien entendu, de celle de l'Œuvre des Pupilles.

Merci pour votre engagement à nos côtés.

Merci du fond du cœur."

**Extrait du discours d'Yves Daniel, Premier Vice-Président de l'ODP, prononcé lors de l'Assemblée Générale de l'Œuvre des Pupilles, le vendredi 13 octobre 2017.**



ŒUVRE DES PUPILLES ORPHELINS ET FONDS D'ENTRAIDE DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

# REMISES DE CHÈQUES À L'ŒUVRE DES PUPILLES

# UNIONS DÉPARTEMENTALES, AMICALES, PARTENAIRES : LES SAPEURS-POMPIERS SE MO-BI-LI-SENT

# MERCI POUR VOTRE FIDÈLE ET GÉNÉREUX SOUTIEN



Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Vaucluse (84) - 20 000€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Tarn-et-Garonne (82) - 8 200€

MNSPF - 25 000€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Tarn (81) - 5 000€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Cantal (15) - 7 994€

Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (75) - 52 500€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Garonne (31) - 1 324€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Haute-Corse (2B) - 4 200€

Reversement des droits d'auteurs du livre Recueil de connaissances à l'usage des officiers de sapeurs-pompiers - 13 778€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Loiret (45) - 43 000€

Bataillon des Marins-Pompiers de Marseille (13) - 23 445€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Doubs (25) - 90 000€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Somme et Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Ailly-sur-Somme (80) - 7 752€ et 3 549€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Loire (42) - 15 500€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Drôme (26) - 2 000€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Allier (03) - 7 520€

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Lauzerte (82) - 900€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Lot (46) - 2 350€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aveyron (12) - 6 000€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Pas-de-Calais (62) - 14 527€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aube (10) - 12 446€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Mayenne (53) - 15 200€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Côte-d'Or (21) - 8 000€

Entraide des Sapeurs-Pompiers d'Aubagne - 8 000€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Puy de Dôme (63) - 35 800€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aisne (02) - 10 000€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Meuse (55) - 6 000€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Haute-Saône (70) - 7 000€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Mayenne (53) - 15 200€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Haute-Loire (43) - 9 913€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Saône-et-Loire (71) - 25 577€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Charente-Maritime (17) - 5 000€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Hérault (34) - 5 000€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Corrèze (19) - 7 560€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Landes (40) - 5 500€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Loir-et-Cher (41) - 10 000€

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Charente (16) - 9 000€